
Hépatite B : **Les nourrissons franciliens ont une couverture vaccinale** **insuffisante** **et moins de 50 % des adolescents sont protégés**

L'hépatite B est une maladie virale que l'on rencontre dans le monde entier. Le plus souvent inapparente, elle entraîne une inflammation du foie et se manifeste dans environ 10 % des cas par un ictère (jaunisse), de la fièvre et une fatigue parfois prolongée. Environ 1 % des hépatites B aiguës sont des formes « fulminantes » très graves qui peuvent nécessiter une transplantation hépatique en urgence. Le virus de l'hépatite B (VHB) est présent dans les sécrétions biologiques (sang, sperme, sécrétions vaginales...). Il se transmet essentiellement par relations sexuelles, par contact avec le sang et parentérale (injections avec du matériel contaminé), de la mère à l'enfant au cours de l'accouchement, par contacts non sexuels proches avec un porteur « chronique » du VHB. Dans 30% des cas, le mode de contamination reste inconnu.

Que l'infection initiale se manifeste de façon aiguë ou pas, l'hépatite B peut devenir chronique dans environ 10% des cas. Cependant, le taux de guérison spontanée d'une infection par le VHB dépend de l'âge au moment de l'infection : d'environ 10% quand la contamination survient pendant la première année de vie à 90% de guérison quand elle survient à l'âge adulte. **L'hépatite B chronique peut évoluer vers la cirrhose ou le cancer du foie.**

En France métropolitaine, d'après une étude de l'InVS réalisée en 2004, environ 280 000 personnes, âgées de 18 à 80 ans, seraient porteuses chroniques du virus de l'hépatite B (VHB)¹, soit une prévalence de 0,65%. **L'hépatite B a été responsable d'environ 1 330 décès** en 2001.

Le traitement curatif de l'hépatite B n'entraîne pas la guérison. Contraignant, il permet néanmoins de réduire la survenue des complications.

La prévention de l'hépatite B repose essentiellement sur la vaccination du nourrisson, le rattrapage de la vaccination chez les enfants, les adolescents et les personnes à risque, le dépistage (dons du sang, femmes enceintes) et la prévention de sa transmission nosocomiale (matériel d'injection à usage unique, stérilisation des instruments...). Le vaccin contre l'hépatite B existe depuis 1982. La vaccination du nourrisson a été introduite dans le calendrier vaccinal en 1995. La vaccination contre l'hépatite B est obligatoire pour les professionnels de santé des établissements de soins et de prévention exposés au sang et aux liquides biologiques, de même que pour les étudiants se destinant à ces professions.

¹ Enquête nationale de prévalence du portage de l'AgHBS réalisée en 2003-2004 par l'Institut de veille sanitaire (InVS).

Quelques chiffres pour l'Ile-de-France

- En 2009 en Ile-de-France, 34 cas d'hépatite B aiguë ont été déclarés, soit 30 % des cas déclarés en France (111 cas)^[1].
- La fréquence du portage chronique du virus de l'hépatite B dans l'inter région qui couvre l'Ile-de-France est supérieure à la moyenne nationale : 0,8% versus 0,65% en France métropolitaine (données 2004).

Vaccination en Ile-de France

Selon les données des dernières enquêtes réalisées en milieu scolaire, la couverture vaccinale des jeunes franciliens n'atteint pas 50% : 43,1% des élèves de CM2 (année 2001-2002) et 49,4% des élèves de 3^e (année 2003-2004) étaient à jour de la vaccination contre l'hépatite B^[2].

Même si la couverture vaccinale chez les nourrissons a progressé récemment, elle reste insuffisante. La vaccination contre l'hépatite B est fortement recommandée pour tous les nourrissons, les enfants et adolescents non vaccinés et les personnes à risque (ayant des relations sexuelles avec un ou des partenaires dont le statut vis-à-vis du VHB est inconnu, les voyageurs et les personnes amenées à résider dans les pays de moyenne ou de forte endémie, les toxicomanes utilisant des drogues par voie intraveineuse ou intranasale, les personnes adeptes du tatouage ou du piercing, les personnes susceptibles de recevoir des transfusions massives et/ou répétées, les personnes détenues...).

¹ Enquête nationale de prévalence du portage de l'AgHBS réalisée en 2003-2004 par l'Institut de veille sanitaire (InVS)

¹ Estimation nationale de mortalité associée et imputable à l'hépatite C et à l'hépatite B en France métropolitaine en 2001. [BEH n°27 du 1er juillet 2008](#)